



Que veux dire non inscription au b2

Par **noiretbalnc29**, le **11/02/2008** à **14:33**

bonjour ,j'ai fait une demande d'effacement du casier n2 au pret du procureur de la republique et la je viens de recevoir une convocation aupres de la police pour renseignements et sur la convocation c'est ecris :non inscription au b2 qu'est ce que cela veux dire ??? je vous remerci beaucoup d'avance pour votre reponse que j'attends avec grande impatiente

Par **Jurigaby**, le **11/02/2008** à **14:39**

Bonjour.

Ben tout dépned dans quel contexte, c'est écrit. Lisez bien votre lettre..

A mon avis, cela veut dire que vous êtrs convoqué à propos de votre demande d'effacement du b2.